



## EPTB Charente

INSTITUTION INTERDÉPARTEMENTALE POUR L'AMÉNAGEMENT  
DU FLEUVE CHARENTE ET DE SES AFFLUENTS

Conseil d'Administration du 28 juin 2010

Délibération n° 10-31

### Marché d'assistance technique pour le barrage de Lavaud

Le Conseil d'Administration de l'Institution, dûment convoqué, s'est réuni en séance plénière le 28 juin 2010, sous la présidence de Monsieur Didier LOUIS

ÉTAIENT PRÉSENTS :

MM. D. BARILLOT, B. BELAUD, JP. DENIEUL, Y. GARGOUIL, JC. GODINEAU,  
J. GOMBERT, D. LOUIS, JY. QUERE, JP. ZUCCHI.

ABSENTS EXCUSES ET REPRÉSENTÉS :

M. BOUTANT représenté par M JP DENIEUL

ABSENTS EXCUSES :

MM. R. DEBIAIS, C. DOURTHE, E. GAUTHIER, D. LAURENT, A. LEPERCQ, JC. MAZIN,  
R. RICHARD, B. ROCHET, JC. SILLON, J. VETAULT.



Il est proposé de constituer un groupement de commande entre le Conseil général de Charente et l'Institution pour lancer un marché d'assistance technique pour le barrage de Lavaud pour la période 2011-2015 et ainsi en optimiser le coût.

**LE CONSEIL**, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **AUTORISE** le Président ou son représentant à conclure une convention constitutive du groupement de commandes avec le Conseil Général de Charente pour l'assistance technique pour le barrage de Lavaud et à signer toutes les pièces afférentes.

Fait et délibéré à Saintes,  
le 28 juin 2010

Le Président,  
Didier LOUIS,